

■ SFL – Clôture de l’offre de rachat obligataire

Paris, le 2 décembre 2015

L’offre de rachat portant sur deux souches obligataires Mai 2016 et Novembre 2017, lancée le 24 novembre 2015, a été clôturée le 1^{er} décembre 2015. Cette opération permet à SFL de racheter ses obligations pour un montant nominal de 243,5 M€, dont 144,2 M€ sur la souche 2016 et 99,3 M€ sur la souche 2017.

Cette opération de rachat intervient dans le cadre de la gestion active de l’endettement de la Société et permet à SFL d’en rallonger la maturité moyenne et d’en réduire le coût moyen futur.



A PROPOS DE SFL :

Leader sur le segment prime de l’immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 4,8 milliards d’euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (Louvre Saint-Honoré, Edouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l’assurance.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment A
– Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB stable

www.fonciere-lyonnaise.com